

Compte-rendu CGT du Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) du 6 décembre 2012

→ TOLBIAC : NOUVELLE ENTRÉE, TRAVAUX EN HAUT-DE-JARDIN

1. NOUVELLE ENTRÉE

Les représentants du personnel ont émis de fortes réserves quant à l'usage d'un escalier de secours comme accès principal à la BnF (Hall Est) et ont voté contre ce nouveau dispositif. La solution préconisée par l'administration présente en effets de nombreux défauts même si l'escalator actuel ne semble pas donner entière satisfaction pour les usagers.

La CGT a souligné :

1. le fait que la pente de cet escalier reste particulièrement raide et ne comporte pas de rampe centrale
2. que le revêtement au sol de la cour intérieure permettant d'accéder à la nouvelle entrée risque d'être aussi glissant que le parvis.
3. le dispositif signalant la nouvelle entrée (2 grandes parois grillagées entre la T2 et la T3) ne permet pas une meilleure visibilité d'accès.

Toutefois, la CGT remarque plusieurs améliorations, telles que les 2 ascenseurs pouvant contenir 13 personnes chacun et un cheminement plus évident pour accéder à la BnF. Ouverture prévue en septembre 2013.

2. TRAVAUX EN HAUT-DE-JARDIN

Pendant les travaux de la nouvelle entrée, le hall Est sera fermé et le public rentrera par l'ouest à partir du 7 janvier 2013.

La CGT s'est inquiétée du devenir des personnels travaillant dans ces espaces :

- concernant le bruit, les travaux ne devraient pas engendrer de nuisances importantes, les démolitions les plus lourdes se feront avant l'ouverture du site.
- concernant les personnels des vestiaires, aucune réduction d'effectif n'interviendra en raison du chantier. Le hall Ouest recevra le renfort d'agents travaillant à l'Est jusqu'à l'installation de vestiaires automatiques (à laquelle s'oppose la CGT).

3. COUT DES TRAVAUX :

La CGT a condamné les décisions de la direction et du ministère qui ont choisi de dépenser 4,9 millions d'euros pour entreprendre ces travaux, alors que dans le même temps, les coupes budgétaires à la BnF pour 2013 représentent 2,3 millions d'euros et que 59 postes vont être supprimés.

→ CAMPAGNE DE MAINTENANCE DES CHARIOTS :

La CGT a obtenu que l'ensemble du parc sur le site de Tolbiac soit vérifié et réparé. Cette campagne se poursuit sur Richelieu. Une maintenance régulière est prévue.

L'étude réclamée lors d'un précédent CHSCT, concernant le transport des caisses de numérisation avec l'utilisation de transpalettes débutera en 2013.

→ CAMPAGNE DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DANS LES MAGASINS :

La CGT a obtenu des améliorations importantes. Le chantier est en cours sur Tolbiac. A l'Opéra, 2 niveaux ont été améliorés. Sur le site de Richelieu, les travaux d'éclairage sont terminés aux Estampes et aux Cartes et Plans et doivent se poursuivre aux Manuscrits et à Louvois.

➔ RICHELIEU

1. LES OPERATIONS DE DEPOUSSIERAGE DU PLOMB ET DE DESAMIANTAGE

Ces opérations débuteront à la mi-décembre et dureront respectivement 3 et 5 mois. Les travaux reprendront progressivement en fonction des espaces traités. La CGT évalue le retard pris par les travaux à près d'un an.

2. TRANSFERT DES ATELIERS DE RESTAURATION A TOLBIAC

Suite au courrier envoyé par les agents des ateliers à la direction concernant les plans et l'aménagement de leurs ateliers temporaires, la CGT est intervenue avec plusieurs d'entre eux au CHSCT afin d'obtenir des éclaircissements et permettre l'instauration d'une concertation commune :

- mise en place de réunions de travail avec les personnels dès janvier
- visites des locaux
- présentation du projet final en CHSCT
- validation par le DMT en mars prochain

3. LABORATOIRE

La CGT et la médecine de prévention alertent la direction concernant la situation des personnels de ce service : augmentation de la charge de travail du fait des travaux, stress, problèmes liés au déménagement de cette unité pendant la phase 2 du chantier, future implantation de leur matériel...

➔ RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Les organisations syndicales CGT, FSU, CFTD, SUD commencent leur intervention par la lecture d'une déclaration :

« Madame la présidente du CHSCT,

La majorité des organisations syndicales, comme le permet le décret n°82-453 du 28 mai 1982, a demandé qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour. Cette demande, qui concerne la présentation du rapport annuel de la psychologue du travail, vous est pourtant parvenue dans les temps réglementaires. Or, comme souvent, lorsqu'il s'agit du mal-être et de la souffrance des agents, on nous a proposé une réunion informelle. Cette pratique en devenant la norme remet en cause le CHSCT en tant qu'instance représentative des personnels.

C'est pourquoi nous vous demandons une présentation systématique de ce rapport en CHSCT, à l'image de ce qui est pratiqué pour la médecine de prévention, et d'intégrer dans ce même comité les séances plénières qui ponctuent les discussions entre syndicats et direction sur la prévention des risques psychosociaux.

La direction a accepté que dans le cadre d'un prochain CHSCT ces questions soient traitées.

Par ailleurs, un document sur les risques psychosociaux (RPS) sera prêt pour la fin de l'année. C'est un dossier très lourd, porté à bout de bras par la CGT depuis plus d'un an, et qui comporte la mise en place d'une série d'indicateurs liés à la santé et à la sécurité des personnels : nombre de jours d'arrêts maladies par catégorie de personnels et par secteurs, nature, fréquence et gravité des accidents du travail par type d'activités, nombre d'incidents... complétée par une seconde série liée au fonctionnement de l'établissement : turn-over des agents, temps de travail (niveau des heures sup, des heures « écrêtées »...), typologie des emplois et des contrats, nombre d'incidents techniques...

➔ LE SERVICE DE NUIT

La direction a annoncé à l'ensemble des agents du service de nuit que le PC central serait, à partir du 13 janvier 2013, géré par une entreprise prestataire. Pourtant, la gestion du PC constitue l'essentiel de l'activité pour les agents concernés. Il a été décidé qu'une réunion réunissant direction, syndicats et personnels se tiendrait en urgence.